

TIZI-OUZOU

Intenses bombardements du massif du Djurdjura

Le massif du Djurdjura dans ses deux versants a été bombardé par les hélicoptères de l'armée, tout au long de la journée d'hier.

L'opération était supervisée par un hélicoptère de reconnaissance qui survolait, à haute altitude, une vaste zone couvrant le sud et l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La fumée provenant des bombardements était visible à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde jusque dans les régions de Bouzeguène et d'Illiltén, à l'est de la wilaya de Tizi-

Ouzou, théâtre d'une importante opération militaire vendredi.

Le ratissage mené par les forces terrestres, dépechées en grand nombre, était soutenu par les hélicoptères qui ont largué des bombes dans les maquis jouxtant les localités de Marghna (Illoula Ou Malou), Qerouch et Tizi-Guefress (Illiltén). L'opération s'est poursui-

vie durant toute la nuit, affirme une source locale.

L'opération fait suite à des mouvements suspects observés sur la route de Tabouda reliant les localités d'Illoula Ou Malou et d'Illiltén et à des informations faisant état de la présence de groupes terroristes ces derniers temps entre les wilayas de Tizi-ouzou et de Béjaïa, d'une part et la wilaya de Tizi-Ouzou et Bouira d'autre part, concède une source sécuritaire.

S. Hammoum



Photo : Samir Sid

Un ratissage soutenu par des hélicoptères.

HABITAT

Noureddine Moussa exhorte les bureaux d'études à plus de rigueur

Noureddine Moussa a acculé hier les bureaux d'études chargés des projets du secteurs en déclarant qu'ils doivent faire preuve de plus de rigueur dans leur travail et assurer la prise en charge des projets jusqu'à leur achèvement.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - S'adressant par ailleurs aux directeurs d'OPGI et du logement au niveau des wilayas, le ministre de l'Habitat a expliqué que la fin d'un quinquennat et le lancement d'un nouveau programme représentent une étape importante pour le secteur.

Selon le ministre, le programme actuel qui comptait 1 034 000 logements au début du quinquennat 2005/2009 est passé à 1 650 000 logements suite à l'inscription des programmes complémentaires des

régions du Sud et des Hauts-Plateaux et les programmes d'éradication de l'habitat précaire. Dressant un bilan des réalisations, le ministre notera qu'au 30 septembre dernier, 953 000 logements ont été réalisés et 580 000 autres sont en cours de réalisation.

Pour 90 000 de ces logements le taux d'avancement des travaux est de 70 %.

A ce propos, le ministre dira que l'objectif de la réalisation d'un million de logements sera atteint et même dépassé avec la réalisation de 50 000 logements supplémentaires.

Il appellera aussi au respect du cahier des charges concernant la qualité des logements livrés.

Il lancera pour cela un appel aux bureaux d'études, aux entreprises de réalisation et aux fournisseurs de matériaux de



Photo : Samir Sid

«Jusqu'au 30 septembre dernier, 953 000 logements ont été réalisés.»

construction.

Les délais de livraison devront aussi être scrupuleusement respectés, a souligné le

ministre. Concernant les programmes de réalisation de logements, le ministre évoquera le programme quinquennal 2010/2014 durant lequel un autre million de logements sera lancé.

M. Moussa appellera aussi au respect des normes urbanistiques et des délais de réalisation des programmes en cours tout comme il devait souligner l'importance du lancement du plus grand nombre de projets inscrits dans le cadre des programmes complémentaires des deux dernières années et ce, avant la fin de l'année en cours.

Concernant les retards accusés dans la livraison des logements sociaux, le ministre a rappelé que ce sont les daïras qui chapeautent les opérations de distribution de logements à travers leurs commissions.

F.-Z. B.

L'AFFAIRE DES CADRES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE POLICE

Trois à huit ans de prison ferme requis

Huit ans de prison ferme ont été requis hier contre l'ex-directeur de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf. Des peines allant de trois à cinq ans de prison ferme assorties d'amendes ont été également prononcées contre les autres prévenus dans l'affaire du concours d'accès au poste de commissaire principal.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le procès en appel des cadres de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf à Alger, se déroule depuis jeudi dernier au tribunal d'Alger.

Les douze prévenus ont comparu pour les chefs d'inculpation d'usage de faux et abus de pouvoir. Huit ans de prison ferme ont été requis

contre Dridi Merzak, l'ex-directeur de l'Ecole, considéré comme le principal accusé. Trois ans de prison ferme ont été requis contre le postulant au poste de commissaire principal, à l'époque Abdelkader Corso.

Ce dernier comparait, faut-il le préciser, pour avoir bénéficié de points pour réussir son concours d'accès au poste de com-

missaire principal. Cinq ans de prison ferme contre le correcteur Amrar Sid Ali et Boudraâ Yacine. Trois ans de prison ferme avec une amende de 100 000 dinars requis contre Ziane Khaled.

Le procureur général a requis cinq ans de prison ferme avec une amende de 50 000 dinars contre Guettaf Abdelaziz et trois ans avec une amende de 20 000 dinars contre Hadadi, alors qu'une année de prison ferme et une amende de 10 000 dinars ont été requises contre les trois prévenus Sansari, Hanane et Ouahab. Soulignons que le procureur général a

annulé la poursuite pour la peine de trafic d'influence contre les mis en cause. Car selon lui rien ne prouve que ces derniers aient reçu des privilèges. Pour sa part, la partie civile a demandé deux millions de dinars d'indemnisation. De leur côté, les avocats de la défense ont demandé la relaxe pour leurs clients. «Il s'agit d'un complot», ont-ils affirmé.

Rappelons que l'affaire avait éclaté suite à une lettre anonyme faisant état d'un trafic lors du concours d'accès au grade de commissaire principal, en décembre 2008. La lettre en ques-

tion a été adressée au directeur général de la Sûreté nationale, qui avait aussitôt exigé l'ouverture d'une enquête.

Par ailleurs, les principaux prévenus – l'ex-directeur de l'Ecole supérieure de police et le commissaire Abdelkader Corso – crient au «complot». Ils accusent en effet les anciens directeurs des Renseignements généraux et de la Police judiciaire d'Alger «d'avoir monté de toutes pièces le dossier» et exigent une autre enquête plus approfondie soit effectuée par la gendarmerie ou la défense.

S. A.

CONDOLÉANCES

Le directeur général de l'EPTV et l'ensemble des cadres et travailleurs de la direction commerciale EPTV, profondément touchés par le décès de leur collègue

M^{me} Bouzidi Nacéra
épouse Belamri

présentent à la famille de la défunte leurs condoléances les plus sincères et l'assurent de toute leur compassion en cette douloureuse circonstance.

*Que Dieu le Tout-Puissant
accorde à la défunte Sa Sainte
Miséricorde
et l'accueille en Son Vaste
Paradis.*

*«A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons»*